

# PST116 - Clinique de l'expérience professionnelle : formation pratique

🌟 Valide le 19-02-2019

**Code : PST116**

12 crédits

**Responsabilité nationale :**

EPN13 - Travail / Yvon  
MIOSSEC

**Contact national :**

Equipe pédagogique  
Psychologie du travail  
69 4e, 41 rue Gay-Lussac  
75005 Paris

Secrétariat de Psychologie du  
travail

[secretariat.psychologie@cnam.fr](mailto:secretariat.psychologie@cnam.fr)

## Présentation

### Prérequis

Avoir validé les cours de tronc commun de L1 et L2 ou en être dispensé et avoir validé PST001, PST004, PST002 et PST003 et les cours PST105 et PST106 de psychologie du travail et le PSY206. Agrément sur entretien. Une lettre de motivation et un CV (récapitulant le parcours professionnel et le cursus Cnam suivi) doivent être adressées au secrétariat de la chaire de psychologie du travail **avant le 15 septembre**.

Voir conditions d'agrément dans le guide des formations en psychologie du travail sur le site Internet de l'équipe pédagogique de Psychologie du travail.

Au plan pédagogique, il est vivement conseillé de suivre la même année le module PST 108 : " psychologie du langage et clinique du dialogue ".

## Compétences

Capacité à analyser l'activité subjective de travail dans un contexte collectif.

Compréhension pratique du processus d'élaboration de l'expérience du travail

## Programme

### Contenu

Ces modules de professionnalisation consistent à proposer aux auditeurs de mettre à l'épreuve, pour leur propre compte, les méthodologies d'analyse de l'expérience professionnelle. Cette étape de la formation au métier de psychologue du travail s'appuie sur les apports théoriques dispensés dans les cours magistraux et les prolonge dans une perspective clinique et méthodologique.

L'objectif est d'initier les auditeurs à une démarche clinique d'analyse du travail sur les bases d'un travail réflexif sur l'expérience professionnelle de chacun.

Ainsi, chaque auditeur éprouvera sur lui-même le dispositif méthodologique de la méthode des instructions au sosie pour redécouvrir, par un travail d'élaboration individuelle et collective, son expérience professionnelle. Il s'agira de faire l'expérience de la difficulté à accéder à l'activité professionnelle (la sienne et celle des autres) et d'expérimenter un moyen de l'élaborer et de la formaliser.

**Cette UE annuelle correspond à la fusion des deux UE semestrielles PST109 + PST110**

## Modalités de validation

- Contrôle continu
- Mémoire

## Description des modalités de validation

L'auditeur réalisera une analyse de contenus de son activité professionnelle selon la méthode d'analyse d' " instruction au sosie ". Ce travail donnera lieu à un rapport écrit.

Ce travail donne lieu à une validation en contrôle continu et à la production d'un rapport écrit.

Pour information: le nom des enseignants de cette UE est consultable sur le site Internet de l'équipe pédagogique. Par ailleurs, un enseignement équivalent à cette UE est également dispensé (sous réserve d'ouverture du stage) en formation continue sous le même code PST116.